



École de La Ribambelle  
500, rue Anick, Québec (Québec) G1C 4X5  
Téléphone : 418 666-4455 Télécopieur : 418 666-6285  
Courriel : [ribambelle@csdps.qc.ca](mailto:ribambelle@csdps.qc.ca)

Commission scolaire des  
**PREMIÈRES-SEIGNEURIES**  
*Inspirer pour devenir*

**L'ÉDUCATION**  
**PUBLIQUE** Des forces qui s'additionnent  
**AU QUÉBEC** Des succès qui se multiplient



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

**Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 7 décembre 2022, 18 h 30, à l'école de la Ribambelle, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :**

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Bouchard, Geneviève	Représentante des parents	X	
Boutin, Mylène	Représentante des parents	X	
Fradette, Amélie	Représentante du personnel enseignant		X
Gagnon, Annie	Représentante du service de garde	X	
Gagnon-Gelly, Esther	Représentante des parents	X	
Gauthier, Stéphane	Représentant de la communauté		X
Huot, Nathalie	Représentante du personnel enseignant		X
Ross, Marie-Christine	Représentante de personnel de soutien	X	
Roussel, Christine	Représentante du personnel enseignant		X
Senneville, Sauphie	Représentante des parents	X	
Whittom, Geneviève	Représentante des parents	X	

### PARTICIPAIT ÉGALEMENT

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Brassard, Marc-André	Directeur	X	
Garneau, Jessica	Secrétaire	X	

**CE # 22-23-028**

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Geneviève Whittom constate qu'il y a quorum, elle nous souhaite la bienvenue et ouvre la séance.

**CE # 22-23-029**

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2022

Mme Geneviève Whittom demande l'ajout d'un point :

- Factures scolaires

M. Marc-André Brassard propose de l'inclure au point 11. *Varia*, Mme Geneviève Whittom accepte cette proposition.

**Adopté par Mme Marie-Christine Ross**



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

**CE # 22-23-030**

### **3. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2022**

Mme Sauphie Senneville demande les modifications suivantes :

- L'ajout de la lettre des enseignants au procès-verbal
- L'ajout des brigadiers au point 22.

#### **Adopté par Mme Sauphie Senneville**

M. Marc-André Brassard fait un suivi sur le point des enseignants, il mentionne que le personnel enseignant nous avait informés de leur absence à la séance d'aujourd'hui.

M. Marc-André Brassard fait également le point sur le débarcadère. Il mentionne qu'il a discuté avec les ressources matérielles et qu'ils se sont aperçus que notre demande concernait davantage le transport scolaire, donc ils nous y ont référé. Un technicien du transport scolaire passera sur le terrain prochainement et analysera la situation avec M. Marc-André Brassard. Il nous fera un suivi par la suite.

M. Marc-André Brassard rapporte également qu'il a rencontré les membres de l'OPP lundi dernier et qu'il y a seulement trois membres qui se sont présentés dû à diverses raisons personnelles. Pour l'instant, il a constaté que personne ne souhaite diriger l'OPP. M. Marc-André Brassard leur fera un compte rendu de ses attentes et des possibilités et il fera un appel général aux parents pour trouver de nouveaux membres.

M. Marc-André Brassard termine les suivis en mentionnant que l'horaire continu qui avait été proposé par le personnel pour la journée du 23 décembre a été adopté par les membres du CÉ par courriel.

**CE # 22-23-031**

### **4. BONS COUPS**

Mme Sauphie Senneville souligne le calendrier de l'Avent fait par M. Marc-André Brassard et elle le félicite pour cette belle initiative. Mme Geneviève Whittom mentionne également que c'est une bonne idée de mentionner les activités du jour sur la page Facebook de la Ribambelle.

Mme Esther Gagnon-Gelly félicite l'équipe de la Ribambelle pour son bon travail depuis le début de l'année.



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

<b>CE # 22-23-032</b>	<b>5. LA PAROLE AU PUBLIC</b>  Aucun membre du public n'était présent.
<b>CE # 22-23-033</b>	<b>6. APPROBATION DE LA GRILLE DES MATIÈRES 2023-2024</b>  M. Marc-André Brassard mentionne que cette grille est approuvée à chaque année au même moment et que celle-ci représente la répartition des spécialités dans notre école. M. Marc-André Brassard déclare également que cette grille a été validée en CPE. Il nous informe que le seul changement qu'il pourrait y avoir est la modification du nom du cours « d'Éthique et culture religieuse » pour « Culture et citoyenneté Québécoise » en septembre 2023. Mme Geneviève Bouchard mentionne qu'elle croit que la plupart des parents d'enfants de 5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année souhaiteraient avoir de l'anglais intensif pour leurs enfants. M. Marc-André Brassard s'engage à ouvrir la réflexion lors des échanges avec l'équipe-école concernant la révision du projet éducatif. Il propose aussi de tester l'ajout d'un volet langues pour le troisième cycle, cette proposition est approuvée à l'unanimité.
<b>CE # 22-23-034</b>	<b>7. APPROBATION DES COÛTS POUR LA RELÂCHE AU SERVICE DE GARDE</b>  Mme Annie Gagnon présente la programmation de la semaine et mentionne que les animations seront faites par le personnel du service de garde et qu'il y aura des collations spéciales à chaque jour. Elle dit qu'il faut au moins 18 inscriptions par jour pour que le service de garde soit ouvert et que le coût pour qu'un enfant participe à la semaine complète est de 127,50 \$, car nous sommes obligés de facturer le double de la somme régulière par jour. Elle rassure également les parents en les informant que le montant chargé est représentatif des coûts réels, donc il ne nous reste pas d'argent à la fin de la semaine. Mme Annie Gagnon présente également le formulaire d'inscription qui sera envoyé aux parents. Mme Geneviève Whittom demande que l'on ajoute les options « présent avec activité » et « présent sans activité » au formulaire, cette demande est approuvée à l'unanimité. Pour conclure, Mme Annie Gagnon mentionne que la date limite pour répondre au formulaire sera le 13 janvier 2023.  <b>Approuvé par Mme Mylène Boutin.</b>
<b>CE # 22-23-035</b>	<b>8. APPROBATION DU PLAN DE LUTTE 2022-2023 ET DU BILAN 2021-2022</b>  M. Marc-André Brassard nous informe que chaque année, nous devons faire un rapport au ministère de l'éducation contenant toutes les plaintes concernant de l'intimidation ou de la violence dans notre école. Notre document contient uniquement les situations



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

sérieuses impliquant deux élèves et plus, car au vu des nombreux mécanismes de dénonciation il nous est impossible de tenir à jour un registre de toutes les interventions qui ont eu lieu dans l'année. Il mentionne également que les gestes accidentels ne sont pas inclus à ce document. Pour terminer, il spécifie que nous n'utiliserons plus la plateforme *Moozoom* mais que nous utiliserons la plateforme *Hors-piste*, qui est encore au stade de l'appropriation par le personnel.

Des modifications sont demandées par Mme Sauphie Senneville :

- Enlever la phrase contenant regard 9 à la page 5 du plan de lutte;
- Une écriture plus inclusive.

Après les modifications, les documents seront mis en ligne.

**Approuvé par Mme Esther Gagnon-Gelly.**

**CE # 22-23-036**

### **9. COUR D'ÉCOLE PHASE 2**

M. Marc-André Brassard mentionne qu'il reste plusieurs démarches à faire avant de commencer les travaux. Le projet sera donc reporté d'un an afin qu'il puisse travailler sur ce dossier avec l'équipe de la Ribambelle de janvier 2023 à juin 2023. Des démarches plus administratives devront être faites à l'automne 2023. M. Marc-André Brassard souligne également qu'il aimerait trouver une solution au grabuge que notre école subit avant de commencer les travaux.

**CE # 22-23-037**

### **10. PROJET ÉDUCATIF – ÉTAPES À VENIR**

M. Marc-André Brassard évoque que les sondages ont commencé à être analysés, mais qu'il faudra refaire l'exercice en fonction de nos valeurs et que plusieurs éléments devront être modernisés. Une grande réflexion autour des termes est en cours. M. Marc-André Brassard mentionne également que le projet éducatif sera simplifié. Il y avait cinq objectifs traités et maintenant il y en aura seulement trois : deux quantitatifs et un qualitatif. Le projet éducatif 2024-2027 devra être approuvé par le conseil d'établissement en décembre 2023. Il faudra que notre projet soit en adéquation avec le PEVR.

**CE # 22-23-038**

### **11. VARIA**

- **Factures scolaires**

Mme Geneviève Whittom mentionne qu'il y a des frais de 0,50 \$ qui ont été facturés pour de la reprographie en éducation physique, mais que ces frais n'avaient pas été



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

approuvés préalablement par le conseil. M. Marc-André Brassard souligne qu'il avait quand même évoqué une marge de manœuvre de plus ou moins 10 % par élève. Cependant, il spécifie qu'il va chercher à comprendre ce qui s'est passé, car ces frais supplémentaires auraient dû être approuvés en juin. Il fera un suivi au conseil par la suite.

**CE # 22-23-039**

### **12. INFORMATION DE LA DIRECTION**

M. Marc-André Brassard déclare qu'à la pédagogique du 9 décembre prochain, un chantier pédagogique post pandémie aura lieu. Les enseignants de préscolaire et de première année assisteront à une rencontre tout l'après-midi. Il mentionne qu'il participera également à un chantier sur le bien-être avec une représentante du comité de pilotage et qu'il y a de belles interventions à venir sur le plan pédagogique. Il parle également de deux ateliers qui seront donnés en février concernant les rétroactions et l'évaluation ainsi que les pratiques inclusives et qu'au cours des prochaines semaines, nous apprendrons combien d'argent nous recevrons pour la francisation. Il termine en nous informant qu'il a eu une rencontre concernant notre budget à presque mi-année et que tout va bien. Il a également commencé à regarder pour un plan de redressement quinquennal. Des discussions avec l'équipe auront lieu à ce sujet.

**CE # 22-23-040**

### **13. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE**

Mme Geneviève Whittom mentionne qu'elle a complété le questionnaire en ligne de la ville de Québec qui pouvait nous donner 3000 \$. Elle souligne qu'elle a parlé du débarcadère et ajoute que nous devons faire des affiches à ce sujet. Elle nous annonce que nous devrions avoir des nouvelles en février. Elle termine en nous informant en toute transparence qu'un parent l'a contactée pour la questionner sur les frais scolaires et qu'il voulait s'entretenir avec elle avant la prochaine rentrée scolaire.

**CE # 22-23-041**

### **14. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Mme Geneviève Bouchard évoque qu'une rencontre a eu lieu le 23 novembre dernier. Lors de cette rencontre, la direction générale leur a présenté les résultats des sondages PEVR. La direction générale est satisfaite du nombre de réponses et ils ont obtenu un échantillon représentatif de l'avis de parents. Elle mentionne également qu'il y aura plusieurs phases de consultation et que les parents seront sollicités pour contribuer pendant l'hiver. Elle termine en nous rappelant que nous pouvons aller consulter les capsules sur [aidersonenfant.com](http://aidersonenfant.com), car elles sont instructives.

**CE # 22-23-042**

### **15. INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Aucune information supplémentaire.



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

<b>CE # 22-23-043</b>	<b>16. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE</b>  Mme Annie Gagnon déclare que la journée pédagogique de vendredi sera sur le thème de la magie. Le matin il y aura des ateliers avec un magicien et l'après-midi sera axée sur la magie des fêtes. Elle annonce également que plusieurs activités s'organisent avec les groupes : des dîners spéciaux, des bricolages et des cadeaux de Noël qui seront fabriqués pour les parents. Mme Annie Gagnon termine en mentionnant que lors de la prochaine rencontre, ils auront déjà commencé à travailler sur la prochaine année scolaire.
<b>CE # 22-23-044</b>	<b>17. AUTRES SUJETS</b>  Aucun autre sujet n'a été abordé.
<b>CE # 22-23-045</b>	<b>18. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE</b>  1 <sup>er</sup> mars 2023
<b>CE # 22-23-046</b>	<b>19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b>  Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités et la séance est levée à 20 h 20.  _____ Marc-André Brassard, directeur                      _____ Geneviève Whittom, présidente